



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Révision de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG)
Pour tout renseignement	Martin Bäumle, président, tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne, tél. +41 31 311 33 03, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , http://www.vertliberaux.ch
Date	8 mai 2015

Appliquer le principe de causalité : les vert libéraux demandent des études de coûts réalistes pour le démantèlement des centrales nucléaires

Selon le principe de causalité, il est impératif pour les vert libéraux que les coûts relatifs au démantèlement des centrales nucléaires soient complètement couverts par le fonds de désaffectation et le fonds de gestion. La couverture s'élève pour le moment à environ 50%, le risque étant supporté en grande partie par la Confédération et donc au final par le contribuable. Cette couverture doit rapidement être augmentée. C'est pourquoi l'orientation générale de la révision actuelle de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG) représente un pas dans la bonne direction. Cependant, les vert libéraux demandent que les hypothèses de départ soient aussi adaptées dans les études de coûts. Les projets actuels de démantèlement en Allemagne montrent que celles-ci sont jusqu'à présent bien trop basses. En outre, comme le réclame déjà depuis des années les vert libéraux, il est nécessaire, dans le sens de la bonne gouvernance, d'améliorer l'indépendance de l'Autorité de sécurité nucléaire et des organes du fonds de désaffectation.

Lien vers la réponse complète des vert libéraux à la consultation (en allemand) : http://www.grunliberale.ch/unsere-positionen/vernehmlassungen.html?show=cl_ecc80e5f-1584-4905-a271-c0e4f5001c72